



attac

Le Courriel d'information

n° 164 – Vendredi 01 septembre 2000.

CROIRE LA CROISSANCE ?

Dans ce numéro

- 1- Croissance du monde
- 2- Marche des femmes
- 3- Grandes manoeuvres
- 4- Brèves d'OMC
- 5- Forum Social Mondial
- 6- Construction citoyenne
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

- 1- *Croissance du monde. Le FMI annonce que tout va bien. Les journaux reprennent la bonne nouvelle. Quelques documents pour se remettre les idées en place après cette overdose de rose.*
- 2- *Marche des femmes. Manifestation européenne le 14 octobre. Un train spécial est organisé et vous pouvez réserver votre place. Merci aussi de faire circuler une pétition en faveur des 2000 bonnes raisons de marcher.*
- 3- *Grandes manoeuvres. Les métamorphoses financières pour éviter d'attaquer de front la retraite par répartition. Il faut dire que le bon peuple est choqué lorsqu'on s'attaque sans faux-semblant aux retraites. Il n'empêche...*
- 4- *Brèves d'OMC. Cette fois-ci c'est vraiment la rentrée : les brèves d'OMC reviennent. Un salut et un merci à ce groupe de bénévoles qui s'acharnent depuis décembre dernier à nous tenir au courant des informations qui dessinent petit à petit dans l'ombre ce monde marchandise. Vous pouvez les aider dans toutes les langues et même avec un français sommaire. Nous sommes tous concernés et nous ne voulons plus rester aveugles... (voir fin de l'article)*
- 5- *Forum Social Mondial. Ce sera probablement le plus grand rendez-vous du début de siècle prochain. Il commence d'ores et déjà à se préparer.*
- 6- *Construction citoyenne. En parlant de rendez-vous, ne manquez pas celui qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette les 30 novembre, 1 et 2 décembre prochain sous la forme d'un grand colloque international un an après Seattle.*

Croissance du monde

Hier je lisais le journal tranquillement installé à la terrasse d'un café parisien sous les restes d'un soleil estival avant la rentrée (le bonheur). Je n'ai pu qu'être attiré par l'optimisme du FMI et la croissance du monde annoncée à grands titres avec forces articles. Tout va bien dans le meilleur des mondes possibles ? (sous-entendu : que nous serions ingrats de manifester le 26 septembre contre le bonheur ?...) Il a bien fallu que j'éclate de rire, la ficelle de Pangloss est grosse, je ne suis plus candide à ce point, et puis... je me suis souvenu de la démonstration de Bernard Maris lors du colloque de l'université

d'été à propos de croissance, de PIB et de commerce international.

« Et là, je propose un 2ième apologue: Le Pérou découvre le commerce.

Voici un pays pauvre, largement autosuffisant. Le Pérou des années 50. Il y a des paysans qui autoconsomment leur production largement diversifiée. Des multinationales bénévoles, se proposent d'humaniser, de nourrir et de développer ces sous-développés en leur proposant du lait concentré suisse, du maïs américain et des pommes de terre françaises. Toute la dépense de consommation qui n'était



attac

pas, auparavant, comptabilisée va être aussitôt comptabilisée. Le Pérou va devenir un pays infiniment plus riche comptablement, qu'il ne l'était auparavant. En même temps le commerce international s'est accru. Certes, la population des montagnes est descendue habiter les bidonvilles de Lima. Certes, le niveau de calories par habitant n'a pas changé. Certes, la consommation est beaucoup moins diversifiée. Mais, pour les statistiques internationales, le Pérou est un pays beaucoup plus riche qui désormais consomme la production agricole des pays du Nord.

Cet apologue montre un effet particulièrement pervers de l'échange: l'échange a bidonvillisé un pays, dont le revenu réel n'a pas bougé, mais dont le revenu apparent a considérablement augmenté »

Il faut dire qu'hier quelques documents issus de l'université d'été ont été l'essentiel de ma journée. Je ne peux qu'en conseiller la lecture à celles et ceux qui n'ont pas pu être présents. Que les personnes qui lisent mal le français se rassurent, des traductions sont entrain. (Au fait, si vous souhaitiez aider les traducteurs bénévoles écrire à coordintrad@attac.org.) Trois documents donc :

Bernard Maris, Penser le commerce international autrement.

<http://attac.org/fra/list/doc/maris.htm>

Jean Marie Harribey, Introduction aux relations entre économie et écologie

<http://attac.org/fra/list/doc/harribey3.htm>

Rapport sur les rencontres Mondialisation et territoires

<http://attac.org/glocal/documents/doc2101.htm>

Retransmission vidéo des cours, des plans de cours et des interventions : Agence Multimédia d'Information Citoyenne <http://216.10.9.55/>

Mais comme le site Internet n'est pas uniquement un centre de « propagande » mais aussi un centre de ressources documentaires, je signale aussi le rapport sur les activités du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Dans ce rapport la France se targue de sa position dominante au sein de ces institutions comme 4ième contributeur avec un peu plus de 5% des contributions. Il mérite donc une attention particulière parce que les politiques appliquées et imposées là-bas, du fait de la participation active de nos gouvernements à leur création au sein des institutions financières

internationales, sont aussi transposées ici parfois avec un peu de retard. Elles prennent alors le couvert de la "mondialisation", terme équivoque, ou d'un ingénu constat de "réalisme" de la part de nos gouvernants et se déclinent sous le couvert d'ajustement aux politiques établies ailleurs et contre lesquels nous paraissions évidemment toujours un "village retranché" derrière nos avantages indus. Bref à lire avec les deux yeux, d'autant que ce document renforce aussi l'autre rapport du Ministère récemment publié que nous évoquions dans notre dernier numéro, portant sur les régulations des marchés financiers et rejetant Taxe Tobin.

Bien entendu nous ne sommes pas des experts et ce rapport est suffisamment compliqué et long pour nous. Moins simple qu'un discours politique, il en sous tend pourtant quelques uns qu'on nous assènera certainement un jour ou l'autre. Et puis il est bien temps que nous nous en mêlions avec l'esprit étroit du citoyen(ne), car, quoiqu'on en dise, c'est nous qui mandatons et c'est nous qui finalement offrons benoîtement de la légitimité à ces prises de position. Un petit extrait sans Taxe Tobin mais avec « libéralisation ordonnée », une drôle de notion à mon avis du genre de la « gouvernance » de M Lamy lors du colloque sur le commerce international, dont on n'a toujours pas bien compris le « réalisme » :

« Libéralisation financière :

Le Conseil d'administration du FMI devrait également aborder prochainement la délicate question de l'extension de la juridiction du Fonds au compte financier. Ce n'est pas une question nouvelle à proprement parler, mais en sommeil depuis trois ans (l'extension de la compétence du Fonds, envisagée en septembre 1997 par le Comité intérimaire à la demande de la France, n'a en effet pas abouti depuis). Le Gouvernement français considère que le FMI doit jouer un rôle central en cette matière. Il proposera donc au Conseil d'administration du FMI et au CMFI qu'un code de conduite pour la libéralisation des mouvements de capitaux soit établi, afin de mettre en pratique le principe de " libéralisation financière ordonnée ".

Les Statuts du Fonds monétaire lui donnent en effet compétence en matière de paiements courants mais pas de mouvements de capitaux. Une étude juridique des services du Fonds devrait cependant être examinée par le Conseil d'administration à l'automne prochain. Le Gouvernement français militera au niveau



attac

européen et au sein du G7 pour que le FMI reprenne à cette occasion (et au-delà) l'idée avancée à Hong-Kong en 1997 sur l'extension de la juridiction du Fonds à une mission générale de surveillance des mouvements de capitaux. Il s'agira dans ce cadre de préciser la doctrine du Fonds en matière d'ouverture du compte financier dans un sens plus progressif, mettant l'accent sur les réformes prudentielles préalables à l'ouverture du compte financier et n'excluant pas des mesures conservatoires temporaires. Une libéralisation "ordonnée" du compte financier des pays émergents pourrait par exemple se fonder sur les éléments suivants :

- un engagement sur la base du volontariat : chaque Etat notifie librement, au moment où il le souhaite, les engagements auxquels il souscrit, en les limitant éventuellement aux transactions spécifiques qu'il définit ;
- la reconnaissance de la possibilité d'exceptions (par exemple pour des motifs de sécurité nationale ou en matière d'investissement direct étranger).
- la possibilité de recourir librement si nécessaire à des mesures de régulation prudentielle et/ou quasi-fiscales des entrées de capitaux à court terme fondées sur le marché.
- un rôle accru du FMI au niveau du conseil, des recommandations et du soutien technique et financier. »

A lire donc et à commenter point à point pratiquement :

<http://attac.org/fra/gouv/doc/france10.htm>

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

Marche des femmes

Manifestation européenne le 14 octobre à Bruxelles. Un train spécial partira pour Bruxelles le matin pour rentrer le soir (Manif + débats/forums + fête). Pour s'inscrire appeler le 01 44 62 1 33, à partir du 1^{er} septembre.

PETITION

2000 bonnes raisons de marcher

Nous exigeons de l'ONU et de ses États membres des mesures concrètes POUR :

- éliminer la pauvreté et assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes ;
- éliminer la violence faite aux femmes et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

NOM / Adresse / Signature

A renvoyer à : (avant le 30 septembre)

Coordination Française pour la Marche mondiale des Femmes de l'an 2000 - 104 rue des Couronnes - 75020 Paris - TEL : 01 44 62 12 33 - Fax : 01 44 62 12 34 - Mail : marchfem@ras.eu.org - Internet : www.ffq.qc.ca/marche2000

Grandes manoeuvres

LES GRANDES MANOEUVRES CONTRE LES RETRAITES PAR REPARTITION EN FRANCE

Carte blanche de Michel Husson, Economiste, membre du Conseil scientifique d'Attac-France, parue dans le Liège-ATTAC no 8 août-septembre 2000 liege@attac.org

" La concertation est indispensable. Tout le monde se souvient des événements de l'automne 1995 ". Dans sa conférence de presse du 21 mars dernier, Lionel Jospin a pris grand soin de faire l'éloge du système de retraite par répartition et de refuser une remise en cause frontale : " Certains nous disent que le système par répartition, ébranlé par le vieillissement démographique, doit laisser la place à des fonds de pension, inspirés de certains pays anglo-saxons. Ce n'est en rien notre approche ". La résistance à la dramatisation orchestrée du rapport Charpin a donc marqué quelques points. L'offensive contre la répartition n'en continue pas moins mais prend des formes plus indirectes ; on parle dorénavant de fonds de réserve et d'épargne salariale. De quoi s'agit-il ?

Le fonds de réserve se situe à l'intérieur du système de répartition et est censé procurer une recette complémentaire aux cotisations que le patronat refuse par principe d'augmenter alors même que le nombre de retraités augmente plus vite que celui des actifs. Il a été créé un peu par hasard en automne 1998 et ne représente que 20 petits milliards de francs français. Jospin annonce que ce fonds va être porté à 1000 milliards en 2020 : toute la question est de savoir où trouver les 980 milliards qui manquent. Une partie de la réponse vient d'être fournie à hauteur de 130 milliards : le gouvernement rétrocéderait le produit de la vente des réseaux pour les téléphones de 3^{ème} génération. Hormis ce montage ahurissant, il faut postuler un retour progressif au plein emploi (avec 4,5 % de chômage) qui procurerait des excédents aux Caisses vieillesse ainsi qu'un prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine (de l'Etat) pour 150 milliards. La



attac

rémunération financière devrait compléter jusqu'aux fatidiques 1000 milliards.

Quitte à être un peu technique, il est important de comprendre pourquoi le compte n'y est pas. On ne voit d'abord pas trop comment tous ces versements, concentrés sur quelques années, pourraient ne pas freiner la consommation et donc la croissance, autrement dit obérer le supposé retour au plein-emploi. Il y a une autre raison, simple à comprendre, c'est ce que le fonds dit de réserve devra bien finir, comme n'importe quel fonds, par verser des pensions. Or, le fameux " choc " démographique survient plutôt autour de 2010. A quoi servira alors de mettre de l'argent de côté pendant 20 ans ? Admettons même qu'on y parvienne, quel est alors le flux de recettes supplémentaires que l'on pourra tirer du fonds à cette date ? Le calcul est aisé : 4 % (rendement moyen escompté) de 1000, ça fait 40 milliards, soit peu de choses puisque les retraites représentent, déjà aujourd'hui, 1000 milliards par an.

Bref, de deux choses l'une : ou bien, les fantastiques besoins de financement qui doivent mettre en péril les retraites par répartition ne sont qu'un gigantesque bluff, ou bien un fonds de 1000 milliards ne changera pas significativement l'ampleur du financement à trouver. La seule manière logique et cohérente d'accompagner les évolutions démographiques reste l'augmentation du taux de cotisation et par suite de la part des salaires dans le revenu national, en chute libre depuis 15 ans.

Mais évidemment le patronat n'en veut pas. Son idéal, c'est une rémunération combinant un salaire gelé et un complément de rémunération sous forme d'épargne salariale. Le grand mot est lâché ! En réalité, cette épargne sera placée dans des fonds qui ressembleront furieusement à des fonds de pension. On voit bien apparaître leur vraie fonction, qui n'est pas d'apporter de l'épargne supplémentaire aux entreprises, ni même de financer les retraites, encore moins de donner un droit de regard aux actionnaires-salariés sur la marche des entreprises. L'objectif est tout au contraire de faire admettre comme principe de base le blocage des salaires et des cotisations, sous prétexte que l'épargne salariale permet de " compléter ". Cette substitution d'un mode de rémunération par un autre passe par une véritable concurrence : en effet les sommes versés aux fonds en question sont exonérées de charges sociales, ce qui réduit d'autant les ressources de la Sécurité sociale. Le rapport De Foucauld-Balligand, pourtant favorable à l'épargne salariale, cite ce chiffre extravagant :

pour l'exercice 1998, 45 milliards ont été placés sur les fonds qui existent déjà et le manque à gagner pour les finances publiques a été de 35 milliards (30 pour la sécurité sociale, 5 en réduction d'impôts).

Comme il l'a lui-même déclaré, Laurent Fabius, le nouveau ministre de l'économie, se réclame de Jaurès " même pour les stock-options ". Il prend bien soin lui aussi d'affirmer que l'épargne salariale ne devrait " porter en rien atteinte au principe de la répartition " et qu'elle " ne vise pas à remplacer du salaire par de l'épargne ou à supprimer tout conflit d'intérêt possible entre le capital et le travail ". Mais ces dénégations soulignent encore mieux les enjeux. La distribution d'actions a pour objectif de faire obstacle à la constitution d'un acteur collectif en atomisant les salariés au prorata de leur portefeuille, et en segmentant un peu plus le salariat. A un pôle, les précaires - salariés des PME de la sous-traitance, intérimaires, femmes au temps partiel - et, de manière générale les bas salaires, n'auront que des miettes symboliques. A l'autre pôle, les salariés les plus qualifiés, les cadres, seraient transformés en porteurs des intérêts généraux de l'entreprise et en quasi-associés (jusqu'à la prochaine récession en tout cas). On ne voit pas très bien quel pouvoir d'intervention cette collectivité éclatée tirerait de l'opération : l'action sociale n'a rien à voir avec la comptabilisation de coupons.

On comprend mieux pourquoi Fabius a bataillé en faveur d'une taxation des stock options plus favorable : il s'agissait d'aligner une partie du salariat sur les intérêts du capital. Au Parlement européen, on ne prend pas tant de précautions oratoires, et le rapport Kuckelkorn sur les retraites " se félicite de l'intention de la Commission de présenter (...) une proposition de directive sur les retraites complémentaires qui doit essentiellement définir un cadre communautaire pour le développement d'un véritable marché unique des fonds de pension ". Vous avez bien lu : un marché unique des fonds de pension !

Brèves d'OMC

L'optimisme raisonnable de Mike Moore :

Dans un interview en Nouvelle-Zélande, M. Moore a déclaré qu'il espérait relancer un nouveau round de négociations avant la fin de son mandat en...2.003. "Je crois que nous pouvons y arriver mais en 82, quand le lancement de l'Uruguay Round échoua, nous



attac

avons du attendre jusqu'en 86 pour remettre ça."

Droits de l'Homme et Commerce International

Un pré-rapport émanant de la Commission sur les Droits de l'Homme des Nations-Unies, vient de décrire l'OMC comme un "véritable cauchemar" pour la plupart des habitants des pays en développement. Faisant état de son approche déséquilibrée et inéquitable dans le cadre de la libéralisation du commerce, de son manque de transparence dans ses procédures et de son peu d'attention apportée aux respects des droits humains dans la mise en place de sa politique commerciale, le rapport conclut que "ce qu'il propose consiste à pas moins qu'une révision radicale de la totalité du système de libéralisation commerciale". L'OMC "a démontré une opacité particulière" face à l'exigence actuelle d'ouverture à une plus grande transparence.

La sous-commission a adopté à l'unanimité la résolution des ONG remettant en question l'impact de l'accord sur les Droits de Propriété Intellectuelle (TRIPs) sur les droits des peuples incluant ceux des communautés indigènes. Elle rappelle aux gouvernements la primauté des droits humains sur l'économie et souligne le rapport conflictuel entre TRIPs et les lois internationales protégeant les droits de l'Homme.

Ce document sera présenté à la session annuelle de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU du printemps 2001

Rejet Latino-américain de la proposition de l'UE pour le règlement du litige sur la banane.

La dernière proposition faite par l'UE a été jugée par les principaux pays exportateurs latino-américains de banane comme la poursuite de sa politique visant à favoriser la concurrence déloyale des pays ACP.

Litige USA-Mexique concernant l'interprétation de l'ALENA sur l'importation de sucre mexicain

La position du Mexique est qu'il peut, à partir d'Octobre prochain, exporter sans droits aux USA une quantité illimitée de sa production sucrière excédentaire en vertu de l'ALENA. Les USA, de leur côté, avancent que les échanges de lettres qui ont eu lieu pendant les négociations limitent les entrées sans droits aux USA à 250.000 T./an Ce marché est hautement protégé aux USA car il doit lutter contre la chute

des cours. Le Ministère US de l'Agriculture vient de proposer un plan pour indemniser les agriculteurs qui détruiront volontairement leurs récoltes dans une tentative de relancer les prix à la hausse. Les producteurs US craignent que l'ouverture du marché aux exportations mexicaines fasse encore davantage chuter les cours et force les petits producteurs à se retirer du marché.

Plainte US contre le Mexique concernant les télécommunications domestiques.

Les USA espèrent forcer le Mexique à libéraliser son marché domestique de télécommunications. Selon les USA, Le Mexique ne remplit pas ses obligations selon les termes de l'Accord sur le Commerce et les Services de l'OMC car il autoriserait son ancienne compagnie d'Etat, Telefonos de Mexico SA, de manipuler le marché intérieur en prélevant des droits sur les compagnies de téléphone étrangères. Ces droits seraient les plus élevés du monde. Pour leur défense, les Mexicains font valoir que la dérégulation du secteur vient juste de commencer et qu'il a fallu 15 ans aux USA pour complètement libéraliser le leur.

Les USA et l'UE s'irritent de la décision australienne concernant la retransmission des JO par ses médias.

Selon les Australiens, les équipes de TV n'ayant pas acheté les droits exclusifs de retransmission des JO ne pourraient avoir accès au Parc Olympique de Sydney. P.Lamy a menacé de porter l'affaire devant l'OMC; Il juge la décision australienne incompatible avec l'Accord Général sur le Commerce et les Services (AGCS), qui lui interdit de prendre une mesure qui serait moins favorable aux étrangers que celle offerte aux prestataires nationaux. Les USA ont également attaqué la décision australienne. Pour sa défense, le Ministre du Commerce australien estime qu'elle est du ressort du CIO.

Novartis annonce son intention de ne plus faire appel aux OGM dans ses produits servant à l'alimentation

Dans une lettre envoyée à Greenpeace International Belgique, Novartis indique "qu'étant donné le sentiment général manifesté par la population au sujet des OGM, nous avons décidé de prendre toutes les dispositions afin d'éviter l'usage des OGM dans nos produits de par le monde." La Société exige désormais de ses fournisseurs de lui fournir les certificats indiquant que leurs produits sont sans OGM.



attac

Selon les planteurs US, "cette position est en contradiction avec la production de graines à base d'OGM ou de produits pharmaceutiques utilisant des OGM comme composants. "

Bien que la séparation entre produits agricoles à base d'OGM et ceux sans OGM ait commencé aux USA, moins de 10 % de l'industrie s'est engagée dans le processus. Sur 1200 silos américains, une étude montrait que 24 % d'entre eux envisageait une séparation du blé (dont 25 % contient des OGM) et 20 % du soja (Plus de 50 % contient des OGM).

Le Ministre du Commerce d'Arabie Saoudite a interdit l'importation d'alimentation à base d'OGM, en l'absence d'un consensus international sur la régulation et le commerce des OGM.

En réponse à la demande globale croissante pour des produits de l'agriculture bio., évalués à 15 Mds\$/an, l'Office indien du Café envisage le développement du café bio., d'autant qu'en Inde beaucoup de parcelles n'utilisent ni fertilisants chimiques ni pesticides.

Alors que l'Europe n'avait décidé que l'arrêt des importations de porc anglais sur pied, conséquence de la peste porcine qui a frappé la Grande-Bretagne, les USA ont interdit l'importation de viande de porc et d'autres produits à base de viande porcine [utilisant ainsi largement le "principe de précaution" qu'ils refusent à l'Europe pour le boeuf aux hormones américain]

Monsanto offre l'utilisation de son brevet pour le développement du riz doré sans royalties.

Il s'agit d'une variété de riz génétiquement modifié enrichi à la carotène beta, source de la Vitamine A, dont la déficience est associée aux diarrhées, oreillons ainsi qu'à la cécité chez l'enfant. Cette initiative rencontre les critiques d'ONG telles que la Fondation Internationale pour le Développement Rural qui s'inquiète de ce que cet OGM réputé fixé rapidement la Vitamine A pourrait décourager d'autres procédés alternatifs moins dispendieux, tels que la réintroduction d'un certain nombre de cultures riches en vitamines et qui furent dans le passé abondantes et bon marché. "Plutôt que d'élaborer une stratégie encourageant la biodiversité, le riz doré pourrait bien promouvoir la monoculture et l'uniformité génétique".

Environnement :

Al Gore a repris la dernière proposition de Jospin de créer une Organisation mondiale pour l'Environnement, chargée de s'occuper de l'impact du commerce international sur les ressources naturelles car "on ne doit pas s'attendre à ce que l'OMC en soit le forum adéquate".

Le gouvernement britannique veut combattre les coupes et le commerce illégal du bois :

Le gouvernement de T.Blair a recommandé à son administration de rechercher l'achat du bois dont elle a besoin à des sources légales et favorisant le développement durable. Chaque département sera tenu de présenter un rapport annuel indiquant quelles sont les assurances reçues pour s'assurer de l'origine des achats sur la base de critères environnementaux responsables. Cette décision qui fait suite à celle du G8 à Okinawa concernant ce sujet est aussi une victoire pour Greenpeace qui a mené un combat permanent sur la préservation des forêts.

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». omc.marseille@attac.org
Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci.

Forum Social Mondial

25-30 janvier 2001 – Porto Alegre, Brésil

Avis de participation: Lancement du premier Forum Social Mondial le 5 septembre :

Le lancement du Premier Forum Social Mondial dans l'Etat de Rio Grande do Sul aura lieu le mardi 5 septembre à 15.00h. à la Maison de la Culture Mario Quintana, Rue des Andrades, 736, à Porto Alegre, et comptera sur la participation du photographe Sébastiao Salgado ; de Nora Decortinas, Présidente des Mères de la Place de Mayo ; de Joao Felicio, Président de la CUT ; de Mario Lil, de la Direction Nationale du MST ; du Gouverneur Olívio Dutra et du Préfet de Porto Alegre, Raul Pont.

Informations : Forum Social Mondial (11) 2588914/2588469/91149249 auprès de Sandra Carvalho ou par e-mail fsm2001@uol.com.br ou via le site www.forumsocialmundial.org.br

Le Forum Social Mondial aura lieu à Porto Alegre, Brésil, du 25 au 30 janvier 2001. Cet événement représente un nouvel espace international pour la réflexion et l'organisation de tous ceux qui s'opposent aux politiques



attac

néolibérales et construisent des alternatives pour donner la priorité au développement et au dépassement de la domination des marchés financiers dans tous les pays et au sein des relations internationales.

La proposition de créer le Forum Social Mondial découle des mobilisations qui ont eu lieu en Europe contre l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) en 1998, des grandes manifestations de Seattle durant le Sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en novembre 1999, et de celles réalisées dernièrement à Washington, contre les politiques du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. Ces mobilisations, et bien d'autres, ont mis définitivement en évidence l'émergence d'un mouvement civique au-delà des frontières nationales.

Ce sont ces tendances qui ont fait naître la proposition du Forum Social Mondial : un espace tourné vers la formulation d'alternatives, pour l'échange d'expériences et pour la construction d'articulations organiques, tactiques et stratégiques entre ONG, mouvements sociaux, syndicats, associations et entités religieuses, dans chaque pays et au plan mondial.

Le Forum Social Mondial aura lieu tous les ans, à partir de 2001, parallèlement au Forum Economique Mondial, qui a lieu en janvier à Davos, en Suisse. Alors que le Forum Economique Mondial a joué un rôle stratégique dans la formulation de politiques néolibérales, le Forum Social Mondial réunira des représentants des secteurs les plus importants de la société civile au niveau international, qui défendent les droits de l'Homme, la justice sociale et la protection de l'environnement.

Plus de 90 entités et mouvements internationaux, et près de 60 entités brésiliennes ont déjà adhéré au Comité d'Appui du Forum Social Mondial. Le Comité Organisateur du Forum est intégré par l'Association Brésilienne des ONG (ABONG), l'Association pour une Taxation des Transactions financières en Aide aux Citoyens (ATTAC-BR), l'Association Brésilienne des Entrepreneurs de la Citoyenneté (CIVES), la Centrale Unique des Travailleurs (CUT), l'Institut Brésilien d'Analyses Sociales et Economiques (IBASE), le Centre de Justice Globale et le Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre.

Traduction : coordinat@attac.org

Construction citoyenne

La grande halle de la Villette 30 novembre 1 et 2 décembre 2000 - Pour une construction citoyenne du monde Un an après Seattle Rencontre internationale à Paris

Le sommet de Seattle, il y a un an, a constitué un tournant et un tremplin. Tournant, par la capacité nouvelle au niveau planétaire de s'opposer à un processus que beaucoup pensaient inéluctable. Tremplin, pour la construction d'autres logiques.

Engagés dans cette voie, dans la diversité de nos convictions et de nos mobilisations, ce qui nous motive c'est l'importance du travail nécessaire pour inventer les alternatives à l'actuelle mondialisation néolibérale et les traduire en propositions concrètes. Parce qu'il y a urgence : la marchandisation de tous les domaines de la vie, dans chaque recoin de la planète, provoque des ravages que nous n'acceptons pas.

Réunis dans un collectif constitué de dix organisations, fondations, associations revues, journaux, nous prenons l'initiative d'inviter à Paris les 30 novembre, 1 et 2 décembre 2000 tous ceux et celles qui dans le monde, mécontents, indignés, voire révoltés, cherchent d'autres possibilités pour le développement humain, quelle que soit leur approche propre : régulation, humanisation, dépassement du capitalisme. Bref toutes celles, tous ceux qui aux travers d'engagements philosophiques, politiques et civiques, évidemment pluralistes, essaient d'inventer un autre avenir. Cette diversité des apports de chacun permettra à cette rencontre d'être féconde, de constituer un moment décisif de l'après Seattle et de dynamiser, par les liens tissés et la richesse des débats et contributions sur les alternatives possibles, la contre offensive des peuples contre le néolibéralisme. Le développement des mobilisations incite maintenant à prendre l'initiative sur le terrain des propositions. Rendez-vous à Paris afin de mutualiser nos expériences et nos idées pour une construction démocratique, citoyenne du monde.

Actuel Marx, Attac, Cimade, Copernic, Espaces-Marx, Fondation Jean Jaurès, Les amis du Monde Diplomatique, Ligue de l'Enseignement, Observatoire de la Mondialisation, Témoignage Chrétien.



attac

Intéressé-e par cette rencontre, je souhaite être tenu informé de sa préparation et de son déroulement

Nom : ... - Prénom : ...

Adresse :

Courriel :

A renvoyer au secrétariat de la rencontre international : 64 Boulevard Blanqui 75013 Paris

Web : www.postSeattle.org

Courriel : infos@postseattle.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

- Vendredi : NAMUR – CAHORS
- Samedi : LIEGE – NAMUR – PARIS 11 – L'ALBENC
- Dimanche : LIEGE – NAMUR – PARIS 11 – L'ALBENC – LA CIOTAT
- Lundi : LIEGE – NAMUR – RENNES – ARLES – PARIS NORD OUEST
- Mardi : FOIX – PARIS 11 – GRENOBLE – GARDANNE – PARIS 15 – ANGOULEME - ORLEANS